

# Prix de l'éducation 2005 : Nolwenn Baiamonte

## mini CV

Née le 30 mai 1988 à Saint Germain en Laye (78)

Elève en terminale BEP "Vente Action marchande" au lycée professionnel Jean Moulin de Saint-Brieuc

Vie sportive :

- dans le cadre scolaire :
  - 1<sup>ère</sup> au championnat départemental UNSS cadette (novembre 2003)
  - 2<sup>ème</sup> au championnat de Bretagne UNSS cadette (décembre 2003)
  - 1<sup>ère</sup> au championnat de Bretagne en 2004
  - 9<sup>ème</sup> au championnat de France en janvier 2005
- en club :
  - ceinture licence au judo club de Plouha depuis 10 ans
  - 1<sup>ère</sup> départementale cadette en 2003/2004
  - 5<sup>ème</sup> pour la Bretagne
  - 1<sup>ère</sup> cadette au départ « ceintures de couleurs » 2003
  - 5<sup>ème</sup> cadette en inter région 2003
  - 2<sup>ème</sup> cadette Bretagne ceinture de couleurs
  - 2<sup>ème</sup> cadette Bretagne 2004
  - 2<sup>ème</sup> cadette inter régions
  - 5<sup>ème</sup> cadette France avril 2004
  - 2<sup>ème</sup> départementale ceinture noire 2004
  - 1<sup>ère</sup> départementale sénior (surclassée) 2004
  - 5<sup>ème</sup> départementale ceintures noires toutes catégories 2005
  - 1<sup>ère</sup> Bretagne junior 2005

Vie sociale :

- membre du bureau de l'association sportive du lycée et licenciée
- membre du bureau du judo club plouhatin
- secrétariat au sein du club
- responsable de l'entraînement des adolescents le mercredi et des petits de 5 à 8 ans le samedi.

Tout juste 17 ans, élève appréciée au lycée Jean Moulin de Saint-Brieuc, judoka au palmarès déjà impressionnant, bénévole dévouée du judo club de Plouha (22) où elle est notamment responsable de l'entraînement des adolescents et des enfants de 5 à 8 ans, Nolwenn obtient une distinction académique très précieuse.

Vendredi 8 juillet 2005, Marc Debène, recteur de l'académie de Rennes, lui remet le prix de l'éducation 2005, qui récompense une candidate s'illustrant aussi bien dans sa vie scolaire que dans sa vie sportive et sociale.

Entourée de sa famille, de ses amis et de ses professeurs, Nolwenn Baiamonte reçoit une médaille et un chèque de 1 000 euros pour effectuer un voyage.

## Pourquoi le "Prix de l'éducation" ?

Le prix académique de l'éducation a été créé en 1975 à l'initiative de l'Académie des Sports, sous le patronage du ministre de l'Éducation nationale.

Il est ouvert :

- aux élèves des lycées d'enseignement général et technologique des classes de première ;
- aux élèves des lycées d'enseignement professionnel, des classes de première année de baccalauréat professionnel, des classes de deuxième année de brevet d'études professionnelles (BEP) et de certificat d'aptitude professionnelle (CAP)
- aux étudiants de BTS.

Le candidat -fille ou garçon- proposé par le chef d'établissement doit posséder un ensemble de qualités dans les trois domaines suivants : vie sportive, vie scolaire, vie sociale, démontrant des capacités à s'engager à tous les niveaux aussi bien à l'intérieur qu'en dehors de l'établissement.

Dans chaque académie, une lycéenne ou un lycéen est récompensé(e) pour sa valeur scolaire et sportive, son esprit d'initiative, son sens de l'équipe, son rayonnement, son équilibre entre les qualités physiques, intellectuelles, morales et humaines.

Ce prix valorise la diversité des talents et des réussites et permet d'affirmer que la recherche d'un équilibre de la personne est un objectif essentiel de l'Éducation nationale.

Depuis 1987, un Prix national couronne une lycéenne ou un lycéen choisi parmi les lauréats académiques.

A partir de 2003, le Prix national est attribué à un lauréat -fille ou garçon- de l'enseignement général et technologique et aussi à un lauréat -fille ou garçon- de l'enseignement professionnel.

Désormais, un lauréat se trouve donc récompensé pour chacune des deux filières d'enseignement afin de mieux répondre à la réalité actuelle du ministère de l'Éducation nationale qui fait de la voie professionnelle une authentique voie de réussite.